

## DECLARATION CE DE CONFORMITE POUR MACHINES

(DIRECTIVE 98/37/CE)

**Fabricant:** FAAC S.p.A.

**Adresse:** Via Benini, 1 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

**Déclare que:** L'opérateur mod. DOMOLINK

- est construit pour être incorporé dans une machine ou pour être assemblé à d'autres appareillages, afin de constituer une machine conforme aux termes de la Directive 98/37/CE;
- est conforme aux exigences essentielles de sécurité des autres directives CEE suivantes:

73/23/CEE et modification 93/68/CEE successive,  
89/336/CEE et modifications 92/31/CEE et 93/68/CEE successives.

et déclare, en outre, qu'il est interdit de mettre en service l'appareillage jusqu'à ce que la machine dans laquelle il sera incorporé ou dont il deviendra un composant ait été identifiée et jusqu'à ce que la conformité aux conditions de la Directive 98/37/CE.

Bologna, le 1er janvier 2004

L'Administrateur Délégué  
A. Bassi



## PRECAUTIONS POUR L'INSTALLATEUR

### OBLIGATIONS GENERALES DE SECURITE

- ATTENTION! Il est important, pour la sécurité des personnes, de suivre à la lettre toutes les instructions. Une installation erronée ou un usage erroné du produit peut entraîner de graves conséquences pour les personnes.**
- Lire attentivement les instructions avant d'installer le produit.
- Les matériaux d'emballage (matière plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.
- Conserver les instructions pour les références futures.
- Ce produit a été conçu et construit exclusivement pour l'usage indiqué dans cette documentation. Toute autre utilisation non expressément indiquée pourrait compromettre l'intégrité du produit et/ou représenter une source de danger.
- FAAC décline toute responsabilité qui dériverait d'usage impropre ou différent de celui auquel l'automatisme est destiné.
- Ne pas installer l'appareil dans une atmosphère explosive: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité.
- Les composants mécaniques doivent répondre aux prescriptions des Normes EN 12604 et EN 12605.  
Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
- FAAC n'est pas responsable du non-respect de la Bonne Technique dans la construction des fermetures à motoriser, ni des déformations qui pourraient intervenir lors de l'utilisation.
- L'installation doit être effectuée conformément aux Normes EN 12453 et EN 12445.  
Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
- Couper l'alimentation électrique et déconnecter la batterie avant toute intervention sur l'installation (si présents).
- Prévoir, sur le secteur d'alimentation de l'automatisme, un interrupteur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. On recommande d'utiliser un magnétothermique de 6A avec interruption omnipolaire.
- Vérifier qu'il y ait, en amont de l'installation, un interrupteur différentiel avec un seuil de 0,03 A.
- Vérifier que la mise à terre est réalisée selon les règles de l'art et y connecter les pièces métalliques de la fermeture.
- L'automatisme dispose d'une sécurité intrinsèque anti-écrasement, formée d'un contrôle du couple. Il est toutefois nécessaire d'en vérifier le seuil d'intervention suivant les prescriptions des Normes indiquées au point 10.
- Les dispositifs de sécurité (norme EN 12978) permettent de protéger des zones éventuellement dangereuses contre les **Risques mécaniques du mouvement**, comme l'écrasement, l'acheminement, le cisaillement.
- On recommande que toute installation soit dotée au moins d'une signalisation lumineuse (par ex.: FAACLIGHT 12 VCC), d'un panneau de signalisation fixé, de manière appropriée, sur la structure de la fermeture, ainsi que des dispositifs cités au point "16".
- FAAC décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme si les composants utilisés dans l'installation n'appartiennent pas à la production FAAC.
- Utiliser exclusivement, pour l'entretien, des pièces FAAC originales.
- Ne jamais modifier les composants faisant partie du système d'automatisme.
- L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence et remettre à l'Usager qui utilise l'installation les "Instructions pour l'Usager" fournies avec le produit.
- Interdire aux enfants ou aux tiers de stationner près du produit durant le fonctionnement.
- Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre générateur d'impulsions, pour éviter tout actionnement involontaire de l'automatisme.
- Le transit n'est permis que lorsque l'automatisme est immobile.
- L'Usager qui utilise l'installation doit éviter toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement à un personnel qualifié.
- Ne pas mettre en court-circuit les pôles des batteries et ne pas tenter de les recharger avec des platines d'alimentation différentes de l'armoire (dans la version avec alimentation à batterie).
- Ne pas jeter les batteries épuisées à la poubelle, mais les éliminer dans les conteneurs spécifiques pour le recyclage. Les coûts d'élimination des déchets ont déjà été payés par le constructeur (dans la version avec alimentation à batterie).
- Entretien: procéder tous les six mois au moins à la vérification fonctionnelle de l'installation, en faisant particulièrement attention à l'efficacité des dispositifs de sécurité (y compris, lorsqu'elle est prévue, la force de poussée de l'opérateur) et de déverrouillage.
- Tout ce qui n'est pas prévu expressément dans ces instructions est interdit.**

## Automatisme DOMOLINK

Ces instructions sont valables pour le modèle suivant:

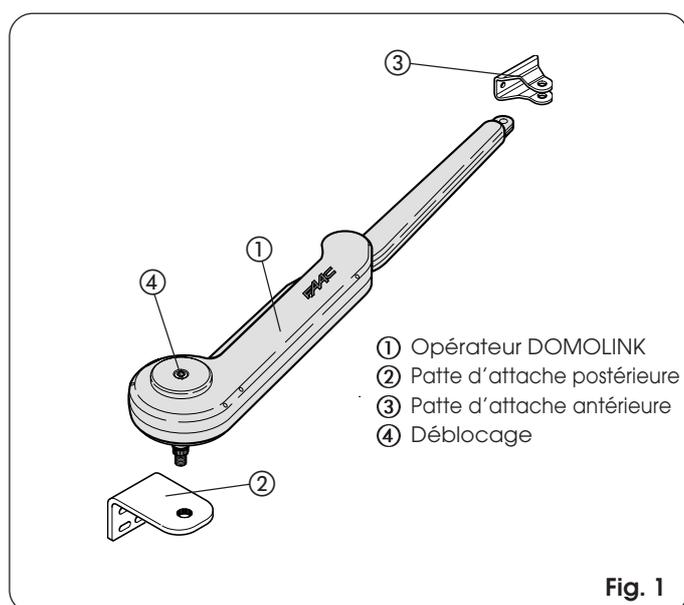
### FAAC DOMOLINK

L'automatisme DOMOLINK, permet d'automatiser les portails battants domestiques avec des vantaux jusqu'à 1,8 m de longueur avec une ouverture maximum de 120°.

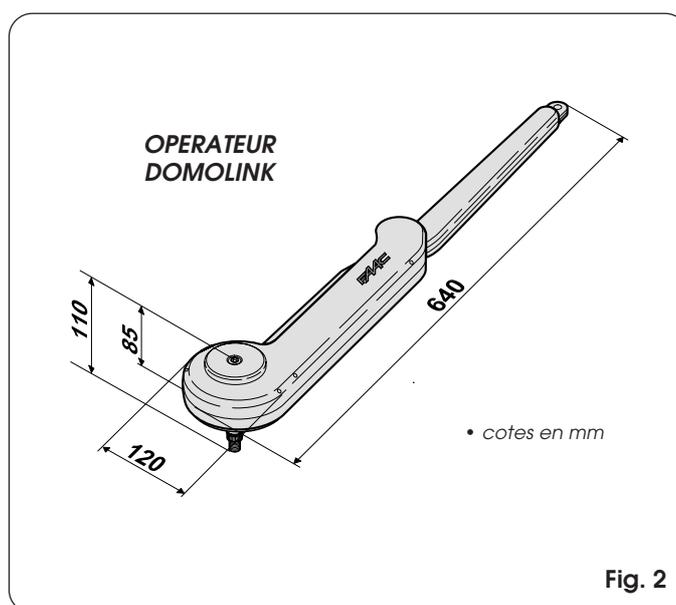
Il est constitué par des opérateurs articulés électromécaniques irréversibles, alimentés à 12 Vcc, associé chacun à une armoire électronique. Le système irréversible garantit le blocage mécanique du portail quand le moteur n'est pas en fonction. Un déverrouillage manuel permet de manœuvrer le portail en cas de dysfonctionnement.

**L'automatisme DOMOLINK a été conçu et construit pour contrôler l'accès des véhicules. Eviter toute autre utilisation.**

### 1. DESCRIPTION



### 2. DIMENSIONS



### 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tabl. 1 - Caractéristiques techniques de l'opérateur DOMOLINK

MODELE	DOMOLINK batterie	DOMOLINK transformateur
Alimentation	12 Vcc	
Puissance nominale absorbée (W)	48	
Couple maxi (Nm)	70	
Vitesse angulaire max. à vide (°/s)	23 (0,4 rad/s)	
Fréquence d'utilisation (cycles/heure)	5 (1)	15 (2)
Cycles consécutifs	~15 (1)	30 (2)
Temps de récupération	~10' pour chaque cycle effectué (1)	2' pour chaque cycle effectué (2)
Type de réduction	épicycloïdal	
Température d'utilisation (°C)	-20 ÷ +55	
Poids opérateur (kg)	2,8	
Degré de protection	IP 44	
Longueur maxi vantail (m)	1,80	
Poids maxi vantail (Kg)	250	
Encombrement opérateur LxHxP(mm)	voir fig. 2	
Longueur câble d'alimentation opérateur (m)	0,7 (NON MODIFIABLE)	

- (1) Les 5 cycles/heure ne sont donnés qu'à titre indicatif pour le maintien de la pleine efficacité des batteries. La batterie chargée permet d'exécuter immédiatement 15 cycles consécutifs. Le temps de récupération (recharge batterie) est d'environ 10 mn pour chaque cycle exécuté. A des températures basses (< 0°C) les cycles consécutifs peuvent diminuer de plus de 50%.
- (2) Les 15 cycles/heure ne sont donnés qu'à titre indicatif pour le maintien de la pleine efficacité de la motorisation. La protection thermique du logiciel permet d'exécuter 30 cycles consécutifs. Le temps de récupération est de 2 mn pour chaque cycle exécuté.

## 4. INSTALLATION

### 4.1. Vérifications préliminaires

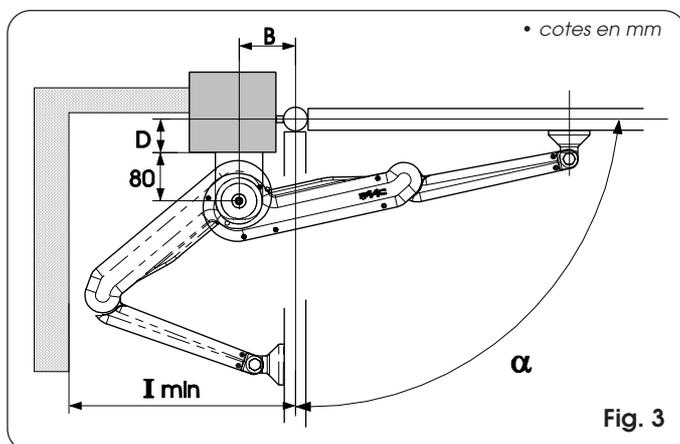
Pour la sécurité et pour un fonctionnement correct de l'automatisme, vérifier l'existence des conditions requises suivantes:

- **Prévoir l'installation des boîtiers des armoires électroniques (voir instruction correspondante) à une distance des opérateurs permettant d'éviter d'allonger en aucun cas le câble du moteur.**
- La structure du portail doit permettre l'automatisation. En particulier, vérifier qu'elle est suffisamment robuste et rigide et que les dimensions et le poids sont conformes à ceux qui figurent dans les caractéristiques techniques.
- Vérifier le mouvement régulier et uniforme des vantaux, sans frottements irréguliers durant toute la course.
- Vérifier le bon état des charnières.
- Vérifier la présence des butées mécaniques de fin de course.
- Démontez les serrures et les verrous éventuels.

On recommande d'effectuer toutes les interventions de ferronnerie avant d'installer l'automatisme.

### 4.2. Cotes d'installation

Déterminer la position de montage de l'opérateur en se reportant à la Fig. 3 et au Tabl. 2.



Tabl. 2 - Cotes d'installation

Cote D de		à		Cote B de	à	Angle $\alpha$	Cote I mini.
30	160	100	160				
160	200	100	110				
30	80	160	200			110°	≥500
30	50	180	200			120°	≥560

• cotes en mm

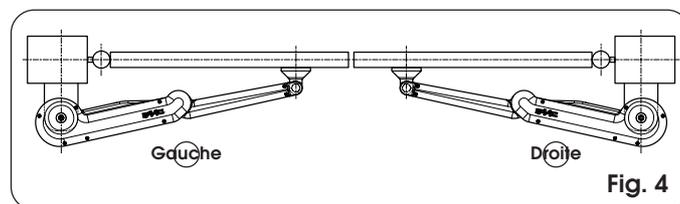
Pour le choix des cotes, on recommande de mesurer d'abord la cote D puis de positionner la patte d'attache postérieure en utilisant la cote B comprise parmi les cotes figurant dans le Tabl. 2.

**REMARQUE:** Vérifier attentivement que la distance entre la charnière du vantail et les obstacles éventuels (murs, clôtures, etc.) est supérieure ou égale à la cote I mini (Fig. 3) relative à l'angle d'ouverture choisi, de manière à ne pas interférer avec le mouvement d'ouverture de l'opérateur.

### 4.3. Séquence de montage

L'opérateur DOMOLINK est disponible en 2 versions disposées pour être installées suivant le sens d'ouverture du vantail:

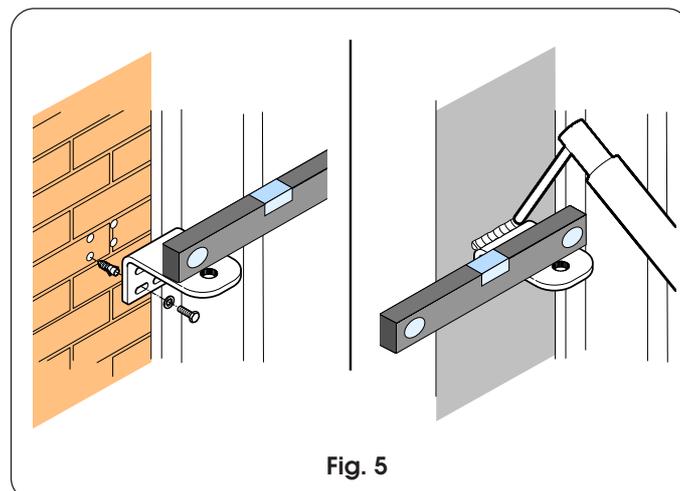
- DOMOLINK DROIT** pour l'installation à droite (Fig. 4 - Droite)
- DOMOLINK GAUCHE** pour l'installation à gauche (Fig. 4 - Gauche)



#### 4.3.1 Montage de la patte d'attache postérieure

Fixer, en vérifiant l'horizontalité parfaite, la patte d'attache postérieure au pilier au moyen d'une soudure ou de tasseaux adéquats (Fig. 5), en respectant les cotes indiquées dans la Fig. 3 et le Tabl. 2.

➔ La patte d'attache postérieure ne doit jamais être coupée et doit être tournée avec les points de fixation au pilier vers le bas.



### 4.3.2 Montage de l'opérateur-patte d'attache postérieure

Fixer l'opérateur à la patte d'attache postérieure avec l'écrou et la rondelle (fig. 6) en veillant à embrayer correctement la partie dentée.

➔ Toujours tourner le bouchon de déblocage vers le haut.

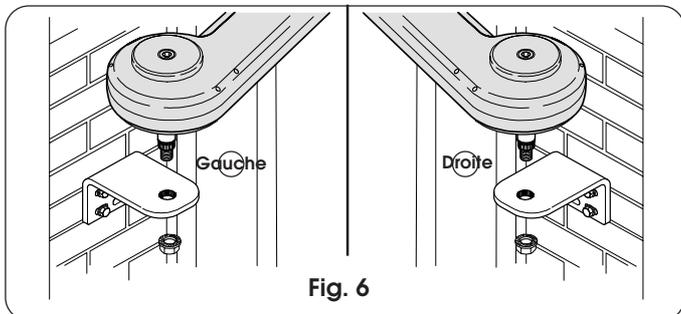


Fig. 6

### 4.3.5 Montage de la patte d'attache antérieure

La patte d'attache peut être directement soudée au vantail ou vissée en utilisant des pièces intercalaires filetées (Fig. 9).

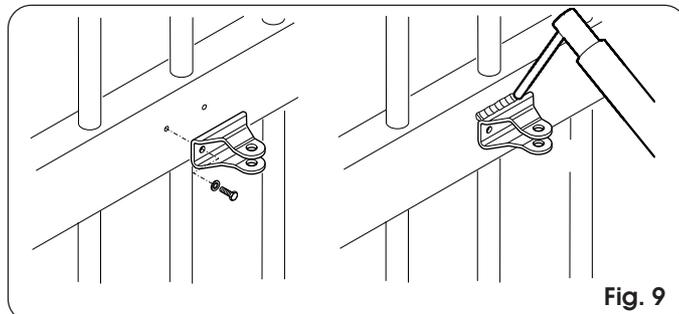


Fig. 9

### 4.3.3 Déblocage des opérateurs

Débloquer l'opérateur d'après la Fig. 7.

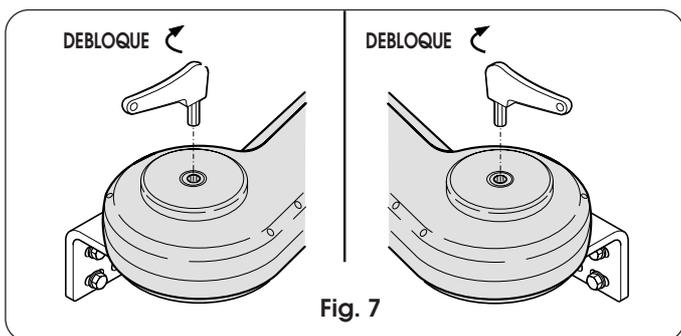


Fig. 7

### 4.3.6 Montage de l'opérateur-patte d'attache antérieure

Fixer l'opérateur à la patte d'attache antérieure d'après la Fig. 10.

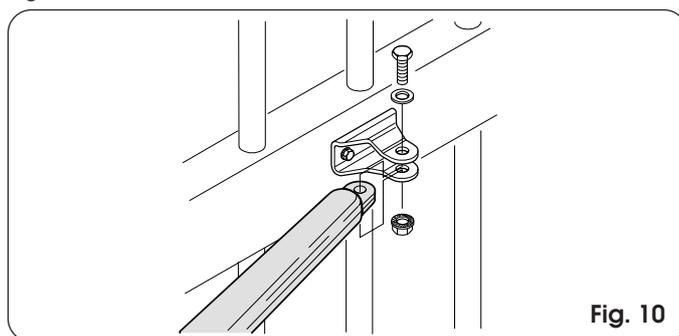


Fig. 10

### 4.3.4 Positionnement de la patte d'attache antérieure

- Amener le vantail en position fermée.
- Fixer provisoirement la patte d'attache antérieure à l'opérateur complètement étendu et avec les trois points de rotation alignés (Fig. 8). Poser la patte d'attache au vantail et tracer les points de fixation. Vérifier l'horizontalité parfaite de l'opérateur et de la patte d'attache.

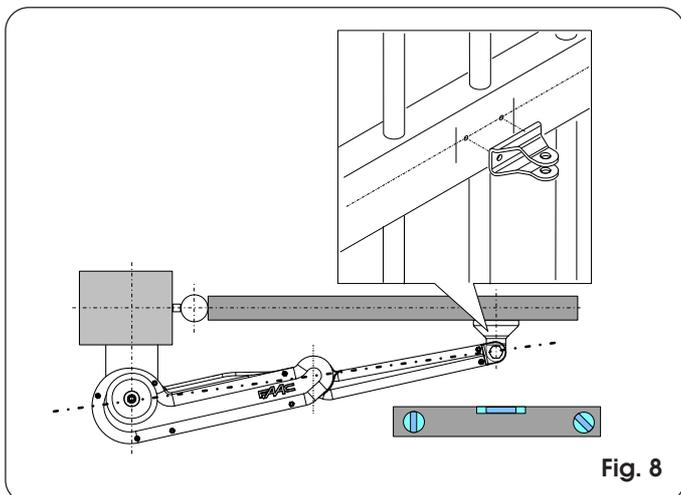


Fig. 8

### 4.3.7 Verrouillage des opérateurs

Verrouiller de nouveau l'opérateur d'après la Fig. 11, en s'assurant que les trois points de rotation sont bien alignés (voir Fig. 8).

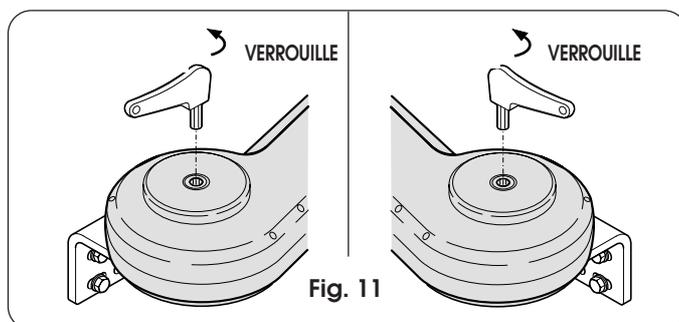
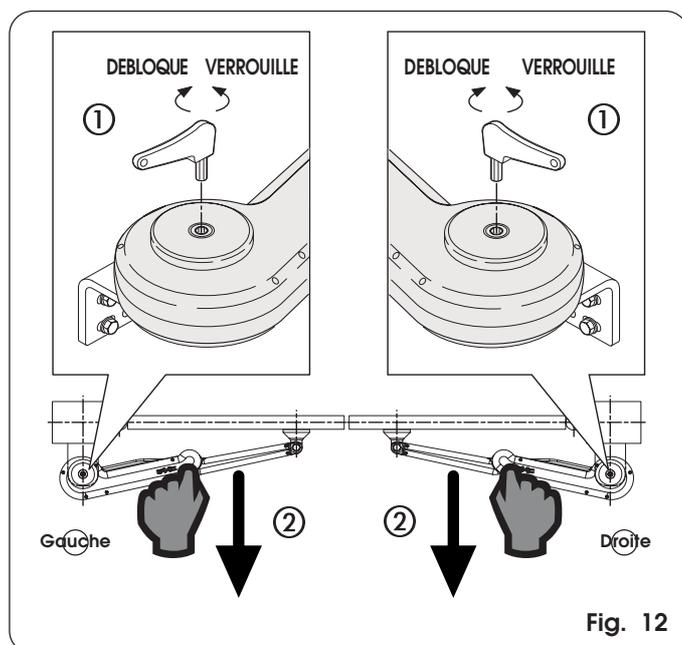


Fig. 11

## 5. FONCTIONNEMENT MANUEL

S'il est nécessaire d'actionner manuellement le portail en raison d'un dysfonctionnement de l'automatisme, agir sur le dispositif de déblocage/verrouillage comme suit:

- Enlever le bouchon de protection de la vis de déblocage, introduire la clé à six pans creux fournie et tourner en sens horaire jusqu'à l'arrêt (Fig. 12 Réf. ①).
- Tirer dans la zone du coude de l'opérateur et ouvrir le portail (Fig. 12 Réf. ②).



## 6. RETABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

Si on souhaite de nouveau verrouiller le portail, agir sur le dispositif de déblocage/verrouillage comme suit:

Introduire la clé à six pans creux fournie et tourner jusqu'à l'arrêt en sens inverse horaire (Fig. 12 Réf. ①). Repositionner le bouchon de protection.

## Instructions pour l'utilisateur

### AUTOMATISME DOMOLINK

**Lire attentivement les instructions avant d'utiliser le produit et les conserver pour toute nécessité future.**

#### NORMES GENERALES DE SECURITE

S'il est correctement installé et utilisé, l'automatisme DOMOLINK garantit un haut niveau de sécurité.

Par ailleurs quelques normes simples de comportement peuvent éviter les accidents:

- Ne pas transiter entre les vantaux lorsqu'ils sont en mouvement. Avant de transiter entre les vantaux, attendre l'ouverture complète.
- Ne jamais stationner entre les vantaux.
- Ne pas stationner et interdire aux enfants et aux tiers de stationner près de l'automatisme; ne pas y interposer d'objets; respecter plus encore cette norme durant le fonctionnement.
- Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre générateur d'impulsions, pour éviter tout actionnement involontaire de l'automatisme.
- Interdire aux enfants de jouer avec l'automatisme.
- Ne pas contraster volontairement le mouvement des vantaux.
- Eviter que des branches ou des arbustes n'entravent le mouvement des vantaux.
- Faire en sorte que les systèmes de signalisation lumineuse soient toujours fiables et bien visibles.
- N'actionner manuellement les vantaux qu'après les avoir déverrouillés.
- En cas de dysfonctionnement déverrouiller les vantaux pour permettre l'accès et attendre l'intervention technique du personnel qualifié.
- Couper l'alimentation électrique et déconnecter la batterie avant toute intervention sur l'installation (si présents).
- Ne jamais modifier les composants faisant partie du système d'automatisme.
- Eviter toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement à un personnel qualifié.
- Faire vérifier, tous les six mois au moins, la fiabilité de l'automatisme, des dispositifs de sécurité et des accessoires par un personnel qualifié.

#### DESCRIPTION

Les présentes instructions sont valables pour les modèles suivants:

#### FAAC DOMOLINK

L'automatisme FAAC DOMOLINK pour portails battants domestiques est constitué par des opérateurs électromécaniques linéaires irréversibles, alimentés à 12Vcc par l'intermédiaire d'une batterie ou d'un transformateur. Une armoire électronique, associée à chaque opérateur, en garantit le fonctionnement correct.

Si on utilise la version avec alimentation à batterie, ne pas oublier qu'il s'agit d'une batterie de fonctionnement (pas de back-up); aussi, lorsqu'elle est déchargée, l'automatisme attend qu'elle soit rechargée pour reprendre le fonctionnement.

Le fonctionnement des opérateurs est géré par une centrale électronique de commande pour chaque moteur, contenue dans un boîtier au degré de protection adéquat contre les agents atmosphériques.

Les vantaux se trouvent normalement en position de fermeture.

Quand la centrale électronique reçoit une commande d'ouverture par l'intermédiaire de la radiocommande ou de tout autre générateur d'impulsions, elle actionne l'opérateur obtenant la rotation des vantaux, jusqu'à la position d'ouverture qui permet l'accès.

Si on a sélectionné le fonctionnement automatique, les vantaux se referment d'eux-mêmes au bout du temps de pause sélectionné.

Si on a sélectionné le fonctionnement semi-automatique, envoyer une deuxième impulsion pour obtenir la refermeture.

Une impulsion de stop (si prévue) arrête toujours le mouvement.

Pour le comportement détaillé de l'automatisme dans les différentes logiques de fonctionnement, contacter l'installateur.

Les automatismes peuvent être dotés de dispositifs de sécurité qui empêchent le mouvement des vantaux quand un obstacle se trouve dans la zone qu'ils protègent.

L'automatisme DOMOLINK est doté d'un dispositif réglable d'anti-écrasement qui, en cas de contact avec un obstacle, invertit le mouvement du vantail.

La signalisation lumineuse indique le mouvement en cours des vantaux.

#### FONCTIONNEMENT MANUEL

S'il est nécessaire d'actionner manuellement le portail en raison d'un dysfonctionnement de l'automatisme, agir sur le dispositif de déblocage/verrouillage comme suit:

- Enlever le bouchon de protection de la vis de déblocage, introduire la clé à six pans creux fournie et tourner en sens horaire jusqu'à l'arrêt (Fig. 23 Réf. ①).
- Tirer dans la zone du coude de l'opérateur et ouvrir le portail (Fig. 23 Réf. ②).

#### RETABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

- Introduire la clé à six pans creux fournie et tourner jusqu'à l'arrêt en sens inverse horaire (Fig. 23 Réf. ①). Repositionner le bouchon de protection.

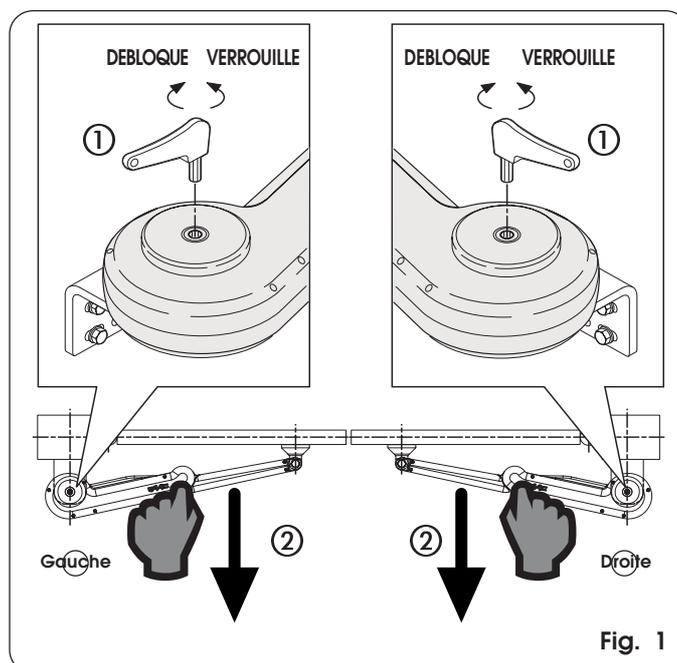


Fig. 1